

**AUTORISATION DU DROIT A L'IMAGE ET A LA VOIX POUR MINEUR
A DES FINS EDUCATIVES DANS LE CADRE DE L'ACCUEIL COLLECTIF DE
MINEURS DE CHATEL-EN-TRIEVES**

Année scolaire : 2025/2026

Fondé sur l'article 9 du code civil,

Nous soussignés (Nom, Prénom, Adresse)

.....
.....
.....

Agissant en qualité de représentants légaux de l'enfant (Nom Prénom) :

.....

Spécifions ci-dessous les autorisations (ou non) de photographier, filmer ou enregistrer notre enfant dans le cadre des usages suivants (barrer la mention inutile) :

- publication dans le journal communal : **autorisons / n'autorisons pas**
- utilisation dans le cadre d'une activité périscolaire : **autorisons / n'autorisons pas**
- exposition de photographies ou de vidéos dans le cadre d'activités éducatives :
autorisons / n'autorisons pas
- publication sur le site internet de la collectivité territoriale :
autorisons / n'autorisons pas

L'autorisation de photographier ou de filmer notre enfant est valable pour l'année scolaire en cours et est consentie au personnel du Service Animation ou M. Paul Gonsolin (mémoire photographique de la commune).

La photographie ou le film ne seront ni communiqués à d'autres personnes, ni vendus, ni utilisés à d'autres usages que ceux mentionnés ci-dessus. La publication ou la diffusion de l'image de notre enfant, ainsi que des légendes non nominatives, ne devront pas porter atteinte à sa dignité, à sa vie privée ou à sa réputation. Conformément à la loi, le libre accès aux données photographiques et vidéos qui concernent notre enfant est garanti. Nous, parents, avons un droit de regard sur les photos et vidéos qui seront diffusées. Nous pourrions donc à tout moment vérifier l'usage qui en est fait et nous disposons du droit de retrait de cette image si nous le jugeons utile.

Fait à....., le.....

Signature de la mère

Signature du père